

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**

Québec 

ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

Centre de services scolaire des Découvreurs
États financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État des résultats et de l'excédent accumulé	5
État de la situation financière	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires.....	9-27

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'exercice clos le 30 juin 2022 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

La firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Christian Pleau, directeur général



Guillaume Métivier, CPA, directeur des ressources financières et du transport scolaire

Québec, le 14 octobre 2022

TRAFICS 2021-2022

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministère de l'Éducation

Centre de services scolaires des Découvreurs

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaires des Découvreurs (ci-après « le centre de services scolaire ») portant la signature électronique 2918723081, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 2918723081 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

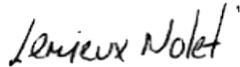
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET
Comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 14 octobre 2022

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A124890

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

pour l'exercice clos le 30 juin 2022

	2022		2021	
	Budget	Réel	Réel	
	\$	\$	\$	\$
REVENUS (Note 3)				
Subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	137 805 128	155 925 729	136 259 796	
Subvention d'investissement	1 506 422	1 375 332	1 968 356	
Autres subventions et contributions	-	78 150	86 870	
Taxe scolaire	25 164 253	24 755 034	24 204 385	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	684 258	457 352	779 191	
Ventes de biens et services	16 954 895	17 240 127	12 873 156	
Revenus divers	935 621	8 736 613	2 321 367	
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	10 828	2 428 846	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	9 301 176	8 752 354	8 123 803	
	192 351 753	217 331 519	189 045 770	
CHARGES (Note 4)				
Activités d'enseignement et de formation	86 889 380	95 174 936	88 076 572	
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	47 533 335	48 367 178	40 595 379	
Services d'appoint	19 504 658	20 173 327	19 644 870	
Activités administratives	7 292 710	7 806 534	7 251 847	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	21 805 559	22 173 274	21 067 369	
Activités connexes	9 197 375	8 150 770	11 160 289	
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	200 000	508 637	547 107	
	192 423 017	202 354 656	188 343 433	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(71 264)	14 976 863	702 337	
Excédent accumulé au début de l'exercice		5 968 660	5 266 323	
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		20 945 523	5 968 660	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2022

ACTIFS FINANCIERS	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Encaisse (découvert bancaire)	8 640 737	(824 762)
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	24 342 471	15 229 147
Subvention d'investissement à recevoir	171 058 454	156 075 723
Taxe scolaire à recevoir	1 168 838	1 190 624
Débiteurs (note 6)	2 403 674	1 927 014
Stocks destinés à la revente	128 459	129 474
	<u>207 742 633</u>	<u>173 727 220</u>
 PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 7)	22 636 587	7 082 479
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	24 618 444	23 702 041
Subvention d'investissement reportée (note 9)	157 503 405	142 848 849
Revenus perçus d'avance (note 10)	567 478	756 471
Provision pour avantages sociaux (note 11)	10 925 640	10 417 002
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 12)	145 599 181	128 377 195
Autres passifs (note 13)	2 909 328	10 656 647
	<u>364 760 063</u>	<u>323 840 684</u>
 DETTE NETTE	 <u>(157 017 430)</u>	 <u>(150 113 464)</u>
 ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	176 115 908	155 734 094
Stocks de fournitures	201 555	193 599
Charges payées d'avance	1 645 490	154 431
	<u>177 962 953</u>	<u>156 082 124</u>
 EXCÉDENT ACCUMULÉ	 <u>20 945 523</u>	 <u>5 968 660</u>
Obligations et droits contractuels (note 16)		
Éventualités (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Christian Pleau, directeur général

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
pour l'exercice clos le 30 juin 2022

	2022		2021
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(150 113 464)	(132 015 338)
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	-	-	(305 258)
SOLDE REDRESSÉ	-	(150 113 464)	(132 320 596)
Excédent (déficit) de l'exercice	(71 264)	14 976 863	702 337
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(21 221 966)	(24 425 213)	(26 467 760)
Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable	-	(5 087 148)	(494 688)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 415 632	9 116 736	8 301 759
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(10 828)	(2 428 846)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	24 639	2 465 000
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(11 806 334)	(20 381 814)	(18 624 535)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	-	(1 499 015)	129 330
Augmentation de la dette nette	(11 877 598)	(6 903 966)	(17 792 868)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(11 877 598)	(157 017 430)	(150 113 464)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 pour l'exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	14 976 863	702 337
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour avantages sociaux futurs	508 638	547 107
Stocks et charges payées d'avance	(1 499 015)	129 330
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(8 752 354)	(8 123 803)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	79 501	75 088
Amortissement des immobilisations corporelles	9 116 736	8 301 759
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(10 828)	(2 428 846)
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement (note 15)	(8 092 860)	14 541 561
Autre élément hors trésorerie		
Terrain reçu à titre gratuit	(5 087 148)	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	1 239 533	13 744 533
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(24 495 267)	(28 898 861)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	24 640	2 465 000
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(24 470 627)	(26 433 861)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	26 905 000	14 297 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(9 762 515)	(8 709 200)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	-	4 890 460
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	15 554 108	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	32 696 593	10 478 260
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	9 465 499	(2 211 068)
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice	(824 762)	1 386 306
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN DE L'EXERCICE	8 640 737	(824 762)
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	149 473 \$	28 136 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	69 037 \$	99 737 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

En vertu de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire sanctionnée le 8 février 2020, la Commission scolaire des Découvreurs est devenue le Centre de services scolaire des Découvreurs le 15 juin 2020. Le Centre de services scolaire des Découvreurs (le Centre de services scolaire) est constitué en vertu des décrets 1014-97 et 1674-97 émis respectivement en date du 13 août 1997 et du 17 décembre 1997 par le gouvernement du Québec. Il a débuté ses opérations le 1er juillet 1998. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3) et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables qui doivent être cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et a formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus trop difficiles à mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions de fonctionnement du MEQ sont constatées dans l'exercice où elles sont autorisées et où le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transferts sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transferts sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée en vigueur au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés aux coûts.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas constatées aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisés au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondants qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les actifs incorporels ne sont pas capitalisés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations et transformations majeures	15 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations. Leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis, à l'exception de ceux acquis en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* lesquels sont capitalisés et constatés dans l'immobilisation correspondante.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique d'une entité en dehors du périmètre comptable du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

3. REVENUS

	2022		2021
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEQ			
Subvention de fonctionnement - jeunes - adultes - FP	122 670 886	150 081 098	127 985 540
Subvention d'équilibre fiscal	8 990 956	-	-
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	-	(112 625)	3 042 416
Subvention pour le service de la dette			
Intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	3 073 606	3 331 284	3 057 523
Intérêts sur la dette à court terme - Investissement	404 462	149 473	28 136
Subvention pour le transport scolaire			
Subvention pour le transport scolaire	2 665 218	2 451 564	2 266 009
Subventions de fonctionnement reportées			
Provision pour perfectionnement conventionné	-	111 828	(111 828)
Autres subventions de fonctionnement reportées	-	(86 893)	(8 000)
	137 805 128	155 925 729	136 259 796
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement non capitalisables	1 506 422	1 375 332	1 968 356
	1 506 422	1 375 332	1 968 356
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS			
Subvention du Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale - Formation professionnelle	-	18 000	18 000
Subventions du gouvernement provincial	-	-	2 593
Subventions du gouvernement fédéral - Autre	-	60 150	66 277
	-	78 150	86 870
TAXE SCOLAIRE			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	437 755	404 259	395 963
Taxe scolaire - année courante	24 726 498	24 194 975	23 576 069
Taxe scolaire - années antérieures	-	155 800	232 353
	25 164 253	24 755 034	24 204 385
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION			
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec	585 008	358 517	672 895
Autres frais de scolarisation - effectif scolaire adulte	84 250	80 246	86 726
Revenus - Cours en formation professionnelle	15 000	18 589	19 570
	684 258	457 352	779 191
VENTE DE BIENS ET DE SERVICES			
Fournitures et matériel scolaire	1 701 895	1 689 194	1 679 420
Surveillance et transport du midi	96 975	211 855	211 608
Service de garde	10 111 290	10 197 806	7 996 728
Autres activités chargées aux usagers	2 885 249	2 813 691	1 151 477
Autres ventes de biens et de services	2 159 486	2 327 581	1 833 923
	16 954 895	17 240 127	12 873 156
REVENUS DIVERS			
Intérêts, pénalités et frais de retard	110 000	69 036	99 737
Location d'immeubles ou de biens meubles	817 221	776 023	579 666
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	2 900	138 571	55 282
Terrain reçu à titre gratuit	-	5 087 148	-
Publicité et commandites	5 500	65 375	149 816
Prêts de service	-	2 600 460	1 436 866
	935 621	8 736 613	2 321 367
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	10 828	2 428 846
AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	9 301 176	8 752 354	8 123 803
	192 351 753	217 331 519	189 045 770

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

4. CHARGES

	2022		2021
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Éducation préscolaire	7 629 056	8 550 288	7 100 546
Enseignement primaire	36 395 741	38 305 806	35 822 798
Enseignement secondaire général	24 417 409	28 858 767	26 412 589
Formation professionnelle	8 597 309	8 571 585	8 553 515
Enseignement particulier	7 054 214	7 695 212	7 249 648
Formation générale des adultes	2 795 651	3 193 278	2 937 476
	86 889 380	95 174 936	88 076 572
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Gestion des écoles et des centres	12 135 360	12 826 044	11 930 926
Moyens d'enseignement	3 180 369	3 870 611	3 371 185
Services complémentaires	17 996 808	17 739 393	15 338 280
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	5 849 387	7 013 382	6 050 455
Animation et développement pédagogique	1 885 306	1 569 488	1 583 688
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	573 784	753 968	332 833
Activités sportives, culturelles et sociales	5 912 321	4 594 292	1 988 012
	47 533 335	48 367 178	40 595 379
SERVICES D'APPOINT			
Transport scolaire	5 780 256	5 499 286	5 409 406
Service de garde	13 724 402	14 674 041	14 235 464
	19 504 658	20 173 327	19 644 870
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES			
Conseil d'administration et comités	105 100	92 559	68 496
Gestion	5 056 132	5 653 130	4 894 944
Services corporatifs	2 077 283	2 013 049	2 253 352
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	54 195	47 796	35 055
	7 292 710	7 806 534	7 251 847
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Entretien et amortissement des biens meubles	57 132	4 748 168	3 051 496
Conservation et amortissement des biens immeubles	14 412 667	7 875 591	8 450 053
Entretien ménager	4 139 183	5 040 124	5 584 045
Consommation énergétique	3 015 880	3 230 001	2 576 758
Location d'immeubles	53 100	62 770	26 899
Protection et sécurité	127 597	170 353	40 340
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	-	868 002	1 100 130
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	-	178 265	237 648
	21 805 559	22 173 274	21 067 369
ACTIVITÉS CONNEXES			
Financement	3 573 820	3 560 789	3 809 196
Projets spéciaux	241 800	240 007	249 387
Rétroactivité	3 470 579	927 440	4 703 077
Droits de scolarité et ententes	961 595	1 078 544	825 202
Sécurité d'emploi	37 708	-	-
Variation des provisions	-	(10 836)	(10 608)
Prêts de services	911 873	2 354 826	1 584 035
	9 197 375	8 150 770	11 160 289
CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX	200 000	508 637	547 107
	192 423 017	202 354 656	188 343 433

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et d'équilibre fiscal	23 497 187	14 763 058
Subvention - Service de la dette	1 104 386	720 786
Subvention pour le transport scolaire	(259 102)	(254 697)
	<u>24 342 471</u>	<u>15 229 147</u>

6. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers – Droits de scolarité	-	18 718
Autres comptes à recevoir des usagers	1 950 278	1 547 381
Taxes à la consommation à recevoir	759 745	589 416
	<u>2 710 023</u>	<u>2 155 515</u>
Provision pour créances douteuses	(306 349)	(228 501)
	<u>2 403 674</u>	<u>1 927 014</u>

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont garantis et autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 75 641 732 \$ (70 416 135 \$ au 30 juin 2021). Le Centre de services scolaire dispose d'une facilité de crédit sous forme d'emprunt bancaire de 22 636 587 \$ (3 082 479 \$ au 30 juin 2021), qui porte intérêt au taux de 2,11%, soit T+0,02% (2,45% au 30 juin 2021). Les acceptations bancaires ne sont pas utilisées en date de fin d'exercice (4 000 000 \$ au 30 juin 2021, échus le 7 juillet 2021, portant intérêt au taux de 0,71%).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	16 469 747	17 020 730
Fournisseurs	2 986 988	1 736 898
Comptes à payer et retenues sur contrats – Immobilisations	2 899 828	2 969 884
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 014 159	756 482
Congés sabbatiques	1 190 928	1 189 089
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	56 794	28 958
	24 618 444	23 702 041

9. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	2022			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Subvention d'investissement reportée	134 351 683	23 369 913	8 395 881	149 325 715
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles :				
Gouvernement du Québec	599 812	-	104 172	495 640
Transferts d'autres gouvernements	7 060 261	-	195 350	6 864 911
Autres	837 093	36 996	56 950	817 139
	142 848 849	23 406 909	8 752 353	157 503 405

	2021			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Subvention d'investissement reportée	116 534 913	25 673 708	(7 856 938)	134 351 683
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles :				
Gouvernement du Québec	111 375	494 688	(6 251)	599 812
Transferts d'autres gouvernements	7 247 270	-	(187 009)	7 060 261
Autres	856 023	54 675	(73 605)	837 093
	124 749 581	26 223 071	(8 123 803)	142 848 849

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

10. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2022	2021
	\$	\$
Taxe scolaire perçue d'avance	237 518	204 527
Droits de scolarité perçus d'avance	72 170	49 352
Revenus perçus d'avance des usagers	82 730	299 158
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	80 168	83 606
Subventions de fonctionnement reportées – Provision pour perfectionnement conventionné	-	111 828
Subventions de fonctionnement reportées – Autres	94 892	8 000
	567 478	756 471

11. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le Centre de services scolaire disposait d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016. Ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Pour le personnel enseignant, les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date, jusqu'à un maximum de 6 jours. Pour le personnel de soutien et les professionnels, les congés de maladie annuels peuvent être monnayés ou transférés à l'année suivante, jusqu'à un maximum de 7 jours.

	2022			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	2 299 236	3 931 634	3 879 628	2 351 242
Vacances	7 634 921	5 513 718	5 280 371	7 868 268
Assurance traitement	155 701	3 725 313	3 708 678	172 336
Autres avantages sociaux	327 144	2 073 349	1 866 699	533 794
	10 417 002	15 244 014	14 735 376	10 925 640

	2021			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	2 294 916	3 733 149	(3 728 829)	2 299 236
Vacances	6 392 302	5 565 643	(4 323 024)	7 634 921
Assurance traitement	1 070 090	2 771 709	(3 686 098)	155 701
Autres avantages sociaux	112 588	1 685 327	(1 470 771)	327 144
	9 869 896	13 755 828	(13 208 721)	10 417 002

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Billets auprès du Fonds de financement remboursable annuellement pour le capital et semi-annuellement pour les intérêts, échéant entre le 1 ^{er} avril 2023 et le 1 ^{er} février 2047 (1 ^{er} mai 2022 et le 1 ^{er} février 2046 au 30 juin 2021) et portant intérêt à des taux variant entre 0,513 et 3,331 % (0,513 et 3,331 % au 30 juin 2021).	146 334 436	129 046 954
Moins : Frais reportés liés aux dettes	<u>(735 255)</u>	<u>(669 759)</u>
	<u>145 599 181</u>	<u>128 377 195</u>

Les versements en capital et intérêts exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>
	\$	\$
2022 - 2023	11 103 273	3 629 586
2023 - 2024	10 936 273	3 416 441
2024 - 2025	19 842 005	3 046 540
2025 - 2026	14 204 370	2 638 869
2026 - 2027	15 613 370	2 284 919
2027 - 2028 et suivants	74 635 145	15 129 335
	<u>146 334 436</u>	<u>30 145 690</u>

13. AUTRES PASSIFS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Provision pour passif éventuel	594 816	856 676
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	246 360	221 167
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	978 302	8 740 168
Comptes à fin déterminée (fonds à destination spéciale)	1 089 850	838 636
	<u>2 909 328</u>	<u>10 656 647</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022								
	Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions et réductions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement	Dispositions et réductions	Solde à la fin	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Terrains	8 305 621	5 087 148	13 812	13 378 957					13 378 957
Aménagements de terrain	4 223 927	3 134 471	-	7 358 398	1 243 820	196 529	-	1 440 349	5 918 049
Bâtiments	174 919 598	851 227	-	175 770 825	120 358 006	2 792 995	-	123 151 001	52 619 824
Améliorations et transformations majeures	97 146 770	18 446 610	-	115 593 380	15 015 980	3 034 705	-	18 050 685	97 542 695
Matériel et équipement	12 099 399	1 966 590	2 244 848	11 821 141	5 060 606	2 894 895	2 244 849	5 710 652	6 110 489
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	1 527 456	26 315	368 048	1 185 723	1 043 159	127 209	368 048	802 320	383 403
Développement informatique	36 181	-	-	36 181	9 146	7 237	-	16 383	19 798
Réseau de télécommunication	1 263 309	-	-	1 263 309	1 057 450	63 166	-	1 120 616	142 693
	299 522 261	29 512 361	2 626 708	326 407 914	143 788 167	9 116 736	2 612 897	150 292 006	176 115 908

	2021								
	Coût				Amortissement accumulé				Valeur comptable nette
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions et réductions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement	Dispositions et réductions	Solde à la fin	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Terrains	8 341 775	-	36 154	8 305 621					8 305 621
Aménagements de terrain	3 293 414	930 513	-	4 223 927	1 050 763	193 057	-	1 243 820	2 980 107
Bâtiments	171 140 683	3 778 915	-	174 919 598	117 699 748	2 658 258	-	120 358 006	54 561 592
Améliorations et transformations majeures	79 614 092	17 532 678	-	97 146 770	12 382 089	2 633 891	-	15 015 980	82 130 790
Matériel et équipement	9 260 426	4 669 044	1 830 071	12 099 399	4 297 691	2 592 986	1 830 071	5 060 606	7 038 793
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	1 575 070	47 076	94 690	1 527 456	984 192	153 657	94 690	1 043 159	484 297
Développement informatique	31 959	4 222	-	36 181	2 402	6 744	-	9 146	27 035
Réseau de télécommunication	1 263 309	-	-	1 263 309	994 284	63 166	-	1 057 450	205 859
	274 520 728	26 962 448	1 960 915	299 522 261	137 411 169	8 301 759	1 924 761	143 788 167	155 734 094

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total des immobilisations corporelles inclut des biens en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 9 275 536 \$ (3 649 085 \$ au 30 juin 2021), soit 693 475 \$ (0 \$ au 30 juin 2021) pour des bâtiments, 877 565 \$ (400 780 \$ au 30 juin 2021) pour l'aménagement de terrain et 7 704 496 \$ (3 248 305 \$ au 30 juin 2021) pour des améliorations et transformations majeures. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 2 899 828 \$ (2 969 884 \$ au 30 juin 2021) qui est inclus dans le poste Crédeurs et frais courus à payer.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
	\$	\$
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement		
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	(9 113 324)	3 464 937
Subvention d'investissement à recevoir	-	850 000
Subvention à recevoir - financement	(14 982 731)	(18 932 864)
Taxe scolaire à recevoir	21 786	199 806
Débiteurs	(476 660)	114 262
Stocks destinés à la revente	1 015	19 919
	(24 549 914)	(14 283 940)
Passifs		
Créditeurs et frais courus à payer	986 456	(419 687)
Subvention d'investissement reportée	23 406 910	26 223 071
Revenus perçus d'avance	(188 993)	(274 519)
Autres passifs	(7 747 319)	3 296 636
	16 457 054	28 825 501
	(8 092 860)	14 541 561

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

16. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- le Centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 27 581 734 \$ (4 432 408 \$ au 30 juin 2021), répartis comme suit : 4 581 949 \$ en 2022-2023, 4 419 602 \$ en 2023-2024, 4 507 994 \$ en 2024-2025, 4 598 154 \$ en 2025-2026, 4 690 117 \$ en 2026-2027 et 4 783 918 \$ en 2027-2028.
- le Centre de services scolaire a signé des contrats pour l'amélioration, la transformation et la rénovation des immeubles représentant des engagements de 12 761 715 \$ (12 740 389 \$ au 30 juin 2021). Ces travaux seront réalisés pendant la prochaine année et seront financés par des allocations d'investissement (dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention);
- le Centre de services scolaire est lié par des contrats d'entretien ménager représentant des engagements de 1 713 160 \$ (2 598 227 \$ au 30 juin 2021), s'échelonnant jusqu'en 2022-2023;
- le Centre de services scolaire a signé divers contrats pour un montant totalisant 1 124 492 \$ (1 153 383 \$ au 30 juin 2021) s'échelonnant jusqu'en 2025-2026.
- Conformément aux différentes conventions collectives, le Centre de services scolaire s'est engagé à fournir les services liés à certaines mesures des règles budgétaires 2021-2022 représentant un solde de 965 164 \$ au 30 juin 2022.

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- le Centre de services scolaire a consenti un bail de location de locaux ayant une valeur de 2 109 108 \$ (2 387 122 \$ au 30 juin 2021) et à une entente de frais partagés de 1 390 500 \$ (1 493 500 \$ au 30 juin 2021) s'échelonnant comme suit :

	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026	2026 2027	2027 - 2028 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bail de locaux	428 971	428 971	428 971	428 971	393 224	-	2 109 108
Entente de frais partagés	103 000	103 000	103 000	103 000	103 000	875 500	1 390 500
Total	531 971	531 971	531 971	531 971	496 224	875 500	3 449 608

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit sont attribuables au non-respect des engagements des débiteurs et du MEQ liés aux subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit maximal associé aux actifs financiers correspond à la valeur comptable de ces actifs présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum puisque celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2022.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 652 020	1 387 422
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	1 607	-
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	5 297	21 998
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	291 354	156 679
	<u>1 950 278</u>	<u>1 566 099</u>
Moins la provision pour créances douteuses	<u>(306 349)</u>	<u>(228 501)</u>
	<u>1 643 929</u>	<u>1 337 598</u>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Provisions pour créances douteuses		
Solde au début	228 501	236 063
Radiation de comptes à recevoir	(29 457)	(3 527)
Provision de l'exercice	107 305	(4 035)
Solde à la fin	<u>306 349</u>	<u>228 501</u>

Le Centre de services scolaire est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)***Risque de liquidité (suite)***

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se retrouve à la note 12. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

	2022		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunt temporaire	22 636 587		22 636 587
Créditeurs et frais courus à payer	14 829 384		14 829 384
Provision pour avantages sociaux	9 992 913	932 727	10 925 640
Total	47 458 884	932 727	48 391 611

	2021		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunt temporaire	7 082 479	-	7 082 479
Créditeurs et frais courus à payer	15 290 792	-	15 290 792
Provision pour avantages sociaux	9 537 543	879 459	10 417 002
Total	31 910 814	879 459	32 790 273

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif financier fluctue en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2022

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, ou les flux de trésorerie futurs qui leurs sont associés, fluctuent en raison des variations des taux du marché, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les passifs financiers à taux fixe sont constitués des dettes à long terme. Les passifs financiers à taux variables sont constitués des emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses passifs financiers à taux fixe au coût et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les passifs financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1% du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 226 366 \$ (30 825 \$ au 30 juin 2021).

20. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.